



Avis au Public

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988 il est porté à la connaissance du public, qu'en sa séance du 8 novembre 2023, le conseil communal de Berdorf vient d'approuver une adaptation du règlement de circulation de la commune de Berdorf pour les parkings à Bollendorf-Pont.

Ledit règlement a été approuvé par le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics en date du 27 novembre 2023 et par le Ministère des Affaires intérieures en date du 10 janvier 2024 référence 322/23/CR.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale et sur le site Internet www-berdorf.lu, où il en peut être pris copie sans déplacement.

Berdorf, le 18 janvier 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,
(contreséing art. 74 loi communale)

Claude Oé



Le Bourgmestre,

Joé Nilles